

LES CAHIERS DE L'

# Entre

PATRIMOINE-CULTURE

# Deux

ENVIRONNEMENT

# Mers

3 €

N° 65

NOVEMBRE-DÉCEMBRE  
2004



É D I T O

## Lavage de cerveau et gavage d'estomac

ÉDITO

PATRIMOINE...

- **Guilleragues, un château gascon**
- **L'arbre de la victoire de 1918 à Dieulivol**

C'ÉTAIT HIER

**Souvenir de la grande guerre**

LES GENS D'ICI

**Le monde d'Olga**

CERCHEZ L'ERREUR

**Requiem**

**pour l'Entre-deux-Mers**

BIBLIOGRAPHIE

**L'homme qui écoutait les feuilles des arbres !**

DES IDÉES POUR

**ÉVITER LA TÉLÉ**

NOUVELLE

**L'arbre creux**

**A**u grand bal des menteurs, en voilà un qui ne pratique pas la langue de bois. Patrick Le Lay, p.-d.g de TF1 – la chaîne qui fut privatisée par François Léotard en 1986 en promettant le « mieux disant culturel » – n'hésite pas à déclarer : « ... dans une perspective « Business » soyons réalistes ; à la base, le métier de TF1 c'est d'aider Coca Cola par exemple, à vendre son produit<sup>(\*)</sup> !... »

Voilà qui est dit et bien dit et déclenche quelques cris d'orfraie sur ce que d'aucun considère comme un scandale. L'intelligentsia fait mine de découvrir un fait avéré depuis que la pub existe et fait vivre la télé. L'association des réalisateurs s'indigne de ce que le président de TF1 « ... reconnaît ne se soucier du téléspectateur que pour mieux le livrer corps et biens à l'annonceur... » Les compositeurs et auteurs multimédia (S.C.A.M.) dénoncent « ... le signe du cynisme, du mépris et de l'arrogance... »

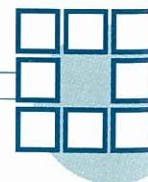
Tous semblent découvrir que ce qui intéresse Monsieur Le Lay, ce n'est ni d'élever l'intelligence du téléspectateur, ni d'aiguiser sa sagacité, ni de développer son

esprit critique. Mais nul mépris, ni malice chez lui envers le téléspectateur car, pour lui, celui-ci n'existe pas ! Pour Monsieur le Lay devant l'écran de TF1 il n'y a que des téléconsommateurs.

Monsieur le Lay doit les rêver, d'ailleurs, avec des ventres plus grands que les yeux, devenus des sortes d'outres à mangeaille, insatiables, car conditionnés pour ne jamais être assouvis et ainsi, juste retour des choses, alimenter en permanence la machine économique et les résultats en bourse toujours plus juteux de Coca Cola (et des autres), et par là, même la survie de la chaîne qu'il préside ! Le téléconsommateur français passe en moyenne 3 h 15 sur son divan scotché devant la télé. Le reste du temps c'est boulot (quand il en a) hyper et dodo. Ce doit être ce que l'on appelle la vraie vie ! Et l'on comprend, par là, le grand mérite des lecteurs des petits Cahiers de l'Entre-deux-Mers, qu'ils soient ici remerciés pour leur constance et leur fidélité.

**Colette Lièvre**

(\*) « Les dirigeants face au changement » P. Le Lay – éditions du 8<sup>e</sup> Jour.



# Guilleragues, un château gascon

En Gironde, aux confins du haut Entre-deux-Mers, à proximité du Lot-et-Garonne et du Bazadais, se trouve situé le château de Guilleragues.

**E** LOIGNÉ de 4 km de Monségur, le chef-lieu de canton, et de 10 km de La Réole, Guilleragues est situé à une cinquantaine de kilomètres de Bordeaux, sur le territoire de la commune de Saint-Sulpice de Guilleragues. Proche du château de Cazes, Guilleragues est construit sur l'extrémité d'un plateau dont il est séparé par des douves sèches au sud-est et nord-est. Côtés sud-ouest et nord-ouest il domine le valon de l'Endouille, dont le ruisseau se jette dans le Drot face à Coutures.

## Un passé digne d'une forteresse

Au XI<sup>e</sup> siècle, un domaine de Guilleragues appartient aux seigneurs de Landerron, les Marzeredonda. En 1080, Auger de Marzeredonda (ou Mari-Rotundo) donne, pour son entrée en religion, une part du domaine avec bois et moulins sur le Drot, au prieuré bénédictin de La Réole sous forme d'alleu<sup>(1)</sup>. Ce même Auger avait fait des donations sur son domaine en faveur du prieuré de La Réole en 1027 et 1080. Devenu prieur du monastère en 1095, il décidera un de ses frères, Géraud, partant pour la première croisade en 1097, à renoncer à sa part sur le domaine de Guilleragues au profit des religieux du monastère, probablement en échange de finances pour entreprendre un tel voyage. La maison forte du Guilleragues de l'époque n'est connue que sous le terme de villa qui pourrait se situer, à peu de chose près, sur l'emplacement de l'édifice actuel.

Sous le règne du roi-duc Henri II Plantagenêt<sup>(2)</sup>, une enquête sur les limites des fiefs en 1170 nous apprend que le château s'appelait anciennement Armentil, du nom du propriétaire, Aula d'Armentil, mais portait aussi le nom de Jusix<sup>(3)</sup>. Armentil semble être le nom du seigneur de Guilleragues succédant aux Marzeredonda. En 1202, à l'époque du règne de Jean-sans-Terre, il est toujours nommé Armentil, mais en 1263 des reconnaissances



féodales mentionnent l'existence d'un Gérard de Jusix, seigneur de Guilleragues. Le XIII<sup>e</sup> siècle est marqué en Gascogne par des conflits entraînant des modifications des places fortes. Le premier château de Guilleragues a pu être détruit dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> puisqu'en 1274 une motte féodale seule est signalée sans mention du château. Cette motte devait être située sur une hauteur à proximité de l'emplacement de la forteresse actuelle, à moins que ce ne soit le château lui-même.

Placé dans une région frontalière mouvante suivant les divers traités franco-anglais, le Réolais dépendait des seigneurs de Benauges et de l'autorité du duc d'Aquitaine. La fin du XIII<sup>e</sup> est marquée par l'occupation française de la région de 1294 à 1303. Constitué au IX<sup>e</sup> siècle, le duché d'Aquitaine était devenu un fief du roi d'Angleterre depuis le mariage d'Henri II en 1152 avec Aliénor ou Eléonore<sup>(4)</sup>, (1122-1204), comtesse du Poitou et duchesse d'Aquitaine. Louis VIII dit le lion,